

Des services de qualité

Déclaration de politique

© World Physiotherapy 2019
www.world.physio



Des services de qualité

La Confédération mondiale de la physiothérapie (WCPT) reconnaît que les patients/clients, les gouvernements et les organismes de financement sont en droit d'attendre que les services fournis par les physiothérapeutes soient conformes aux normes de qualité nationales.

Par services de qualité, on entend la fourniture des meilleurs services de physiothérapie possibles à un coût adéquat, en équilibrant les considérations relatives au patient/client, à l'organisation et aux professionnels.

Cela implique des considérations :

- d'équité ;
- d'efficacité ;
- d'efficience ;
- d'adéquation ;
- d'acceptabilité ;
- d'accessibilité ;
- de disponibilité ;
- de sécurité.

Pour garantir des services de physiothérapie de qualité optimale, il est nécessaire :

- de recourir à une pratique fondée sur des preuves ;
- de gérer efficacement le changement ;
- d'évaluer les structures, les processus et les résultats de la pratique ;
- de contrôler l'efficacité, l'efficience et la sécurité ;
- de mesurer la satisfaction du patient/client et de la garantir ;
- de mener des recherches.

La WCPT encourage ses organisations membres :

- à faire preuve de leadership en matière de qualité en adoptant les normes de pratique de la WCPT ou en élaborant des normes de pratique et des procédures de contrôle ;
- à contribuer à l'élaboration d'outils professionnels, tels que des lignes directrices cliniques, destinés à faciliter la pratique fondée sur des données probantes ;
- à travailler en collaboration avec d'autres professions pour améliorer le niveau des services de santé fournis ;
- à explorer la possibilité d'une collaboration internationale en matière de développement des ressources.

[Glossary \(https://world.physio/resources/glossary\)](https://world.physio/resources/glossary)

Clinical practice guidelines

Clinical reasoning

Equity

Ethics

Evidence based practice (EBP)

Service standards

Standards of practice

Approval, review and related policy information	
Date adopted:	First adopted at the 13th General Meeting of WCPT June 1995. Revised and re-approved at the 15th General Meeting of WCPT June 2003. Revised and re-approved at the 16th General Meeting of WCPT June 2007. Revised and re-approved at the 17th General Meeting of WCPT June 2011. Revised and re-approved at the 18th General Meeting of WCPT May 2015. Revised and re-approved at the 19th General Meeting of WCPT May 2019
Date for review:	2023
Related WCPT policies:	WCPT policy statements: <ul style="list-style-type: none">• Standards of physical therapy practice• Evidence based practice• Patients'/clients' rights in physical therapy WCPT guideline: <ul style="list-style-type: none">• Guideline for standards of physical therapy practice

© World Confederation for Physical Therapy 2019